

## Comment trouver de la documentation juridique?



Accéder à des documents juridiques en texte intégral qui s'organisent autour de l'actualisation en continu de 7 matières du droit (Civil, Pénal, Affaires, Administratif, Immobilier, Social, Européen et International) et rechercher dans le fonds documentaire des éditions Dalloz (Codes, Répertoires, Revues archivées depuis 1990, Jurisprudence...).

## Accéder à Dalloz.fr

Que ce soit sur le campus ou à distance, penser à se connecter à l'INTRANET : <https://intranet.ut-capitole.fr/>



Dans **Applications**, cliquer sur  (Bibliothèque en ligne).  
Puis dans la partie **La Documentation**, cliquer sur le lien **Toutes nos ressources en ligne**.  
Sous le titre **Dalloz.fr**, cliquer sur le lien **Accès**, puis choisir l'accès **Dalloz Etudiants**

## Trouver des documents juridiques

The screenshot shows the Dalloz.fr search interface. At the top, there is a navigation bar with links: ACTUALITÉ, COMPRENDRE, S'ENTRAÎNER, APPROFONDIR, S'ORIENTER, CODES, JURISPRUDENCE, AIDE. Below this is a search bar with the placeholder text 'Tapez votre recherche ici'. To the right of the search bar is a magnifying glass icon and a 'Recherche avancée' link. Below the search bar is a section for 'Mots-clés' with three input fields and 'ET' dropdown menus. To the left of the input fields is a 'Critères de recherche avancée' section with a list of filters: Tous, Codes Dalloz, Textes non codifiés, Jurisprudence, Documentation, Revues Dalloz, Actualités, Fiches d'orientation, Fiches pratiques, Formulaires, Outils. At the bottom right of the search area is a 'Rechercher' button. Red dashed boxes and arrows highlight these elements, corresponding to the numbered steps in the adjacent text.

De la recherche simple ...

- 1 Saisir le ou les mots-clés
- 2 Lancer la recherche

... à la recherche avancée :

1 Choisir l'opérateur **ET**, **OU**, **SAUF** pour croiser vos termes de recherche.

2 Saisir vos mots-clés pour lancer une recherche en texte intégral

3 Lancer la recherche

La recherche peut être restreinte à un ou plusieurs fonds (Codes Dalloz, revues...)



En page d'accueil, **accès direct à différentes ressources** (codes, revues, encyclopédies...).

Un exemple : **les fiches d'orientation**

The screenshot shows the 'Apprendre et comprendre' section of the Dalloz.fr website. It features several buttons for navigation: 'Fiches d'orientation', 'Codes Dalloz', 'Ouvrages', 'Fiches méthodologiques', 'Cas et commentaires corrigés', 'Ouvrages', 'Encyclopédie', 'Revues', and 'Ouvrages'. Red dashed boxes highlight the 'Fiches d'orientation' and 'Revues' buttons.

Les **fiches d'orientation** Dalloz proposent des **synthèses rapides et pratiques** de notions juridiques avec une **compilation de toutes les ressources présentes** sur la base de données **Dalloz.fr**. Pour chaque notion :

- une définition,
- des références des textes et décisions fondamentales,
- l'actualité,
- un sommaire qui explique à partir d'un plan détaillé la notion,
- des fiches associées,
- une bibliographie.

The screenshot shows a Dalloz.fr entry titled 'Animaux | Avril 2020'. It includes a 'Définition' section with text: 'Les animaux sont aux termes de l'article 515-14 du code civil, « des êtres vivants doués de sensibilité » non dotés de la personnalité juridique. Les animaux domestiques, qui sont élevés et nourris par l'homme, se distinguent de ceux qui sont sauvages, ne dépendant pas de l'homme et vivant dans leur habitat naturel. Mais les animaux peuvent être également apprivoisés ou encore vivre en captivité.' Below this is a 'Textes' section with a list of references: 'C. civ., art. 515-14, 522, 524, 528, 533', 'C. rur., art. L. 214-1 s.', 'C. envir., art. L. 411-1s., L. 331-1 s., L. 427-1', and 'L. n° 2015-177 du 16 févr. 2015 (JO 17 févr.)'. At the bottom is a 'Décision fondamentale' section with the reference: 'Civ. 1<sup>re</sup>, 9 déc. 2015, n° 14-25-910'.

## Exploiter la liste de résultats

De la liste des résultats.....

... à la lecture d'un résultat (exemple d'une revue)



### Astuce pour rechercher un article précis

Choisir la revue